

Fédération Française des Arts  
Énergétiques et Martiaux Chinois

---

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL



**2025**

---

**2028**



# PRÉAMBULE

## La FFAEMC, la fédération de l'ensemble des arts chinois, affiche une ambition de diversité et mixité des pratiques,

Du traditionnel au moderne, de la pratique loisir au Haut Niveau, du local à l'international,  
Sur un socle de valeurs humaines, d'éthique, de respect de l'humain et de son environnement.

Dans le monde des Arts chinois, il y a des Taichi chuan, des Qigong, des Kung Fu, des Wushu et une infinité de disciplines partageant les mêmes principes dans l'art du geste.

### Notre choix et pari fédéral,

- Rassembler les pratiques en préservant les spécificités :  
Garder la richesse, unir par ce qui relie et laisser vivre ce qui diffère...
- Rassembler la tradition et la modernité, la culture et le sport, le jeu et les enjeux.
- Ouvrir une vaste palette de pratiques de tous niveaux, tous publics, tous âges, qui répondent à toutes les attentes, besoins et motivations, loisir, santé (physique et mentale), social, sportif jusqu'au Haut Niveau.
- Offrir cette richesse sur tout le territoire, des villages aux métropoles grâce à un tissu associatif de bénévoles et professionnels formés et diplômés
- Répondre aux évolutions sociétales et environnementales (éducation, citoyenneté, mixité, inclusion, santé publique, culture du respect et de la paix, environnement...)
- Faire rayonner du régional au national et international

### Pour cela, nous avons,

- ❖ Nos arts et leurs potentialités multiformes qui apportent centration, calme, vitalité, souplesse du corps et de l'esprit, art de la rencontre...
- ❖ Nos arts et leur qualité intrinsèque d'adaptation aux évolutions économiques, sociétales, environnementales et aux nouveaux besoins et défis des temps.
- ❖ Notre structuration régionale et nationale qui porte le développement local et le rayonnement international
- ❖ Notre filière de diplômes et nos formations à la qualité reconnue, garante de la sécurité des pratiquants et d'une juste transmission des pratiques
- ❖ Un réseau de bénévoles et de professionnels passionnés et investis dans le développement fédéral
- ❖ Une cellule de Haut Niveau garantissant un encadrement et un suivi des athlètes performants.

Et nous sommes rassemblés pour poursuivre nos projets de fédérer les pratiquants de nos arts, communiquer nos passions, renforcer la professionnalisation des enseignants et des structures déconcentrées, ouvrir ou renforcer les partenariats (santé, handicap, éducation, entreprise...), soutenir le Haut Niveau, faire rayonner nos arts dans toute leurs potentialités.

*Le Taichi Chuan est entré au patrimoine de l'humanité! [Lien texte UNESCO](#)*

Liliane LAPOMME  
Présidente

**La Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois (FFAEMC)** a conçu un Plan Fédéral qui fixe la trajectoire de son ambition pour chacune de ses disciplines.

Le plan de développement, s'il s'appuie sur une identité fédérale et une continuité des missions, s'intègre aussi dans les défis et mouvements du présent et de l'avenir:

- ✓ déployer les bénéfices et valeurs portées par la pratique de nos arts dans la diversité des pratiques tant vers l'activité physique et sportive jusqu'à la performance que vers la santé, le bien-être, les liens sociaux, éducatifs et intergénérationnels.
- ✓ soutenir les arts énergétiques et martiaux chinois dans les orientations et évolutions induites par les nouveaux besoins sociétaux.

La Fédération doit prendre toute sa place dans un environnement en mutation rapide et faire évoluer sa structuration pour adapter ses offres et services.

- ✓ La délégation appuie l'objectif permanent de la Fédération de former des professionnels compétents garantissant sécurité et qualité à tous les niveaux de pratique, de l'initiation à l'expertise.
- ✓ L'exigence fédérale vise aussi un niveau d'expertise qui conduise les sportifs à la pointe de leur discipline dans le respect des règles et de l'éthique sportives. Pour que nos athlètes soient dignes de représenter la France, tant par leurs performances que par les valeurs dont ils sont porteurs.

Pour qu'il porte ses fruits, le projet fédéral sera mis en œuvre et se déclinera sur l'ensemble du territoire. Il constituera le cadre d'action des comités régionaux, des collèges techniques, des commissions fédérales et des associations fédérées. Pour cela, il s'inscrit dans un principe de réalité, en regard des moyens mobilisables et des leviers de développement potentiels.

Sa conception s'appuie sur un état des lieux de la FFAEMC et son analyse et sur les réflexions et travaux collectifs déployés par ses équipes. L'ambition de ce projet est génératrice d'une dynamique d'ores et déjà en marche. L'analyse de l'état de lieux, la clarté des objectifs et la capacité d'adaptation permanente aux enjeux et mutations contribueront à enrichir ce projet pour les années à venir.



Dans le mouvement induit par l'engagement de notre fédération en délégation pour le Taichi Chuan, Qigong, Kung Fu, Wushu et DA, le Plan de développement fédéral pose le cadre de développement de l'ensemble et chacune de nos disciplines réunies.

Il réaffirme la volonté des élus de porter et accompagner une dynamique assurant équilibre et développement des Arts chinois qui répondent aux évolutions sociétales et environnementales. Il témoigne de la synergie des acteurs fédéraux pour porter nos missions délégataires et jouer notre rôle dans le mouvement sportif et les évolutions sociétales.

**1989**

Création de la Fédération issue de la fusion de plusieurs fédérations et groupements autour du Taichi Chuan

**1998**

Obtention de l'agrément ministériel pour les arts énergétiques et martiaux chinois traditionnels

**2005**

Obtention de la délégation pour la participation aux compétitions internationales (Wushu sportif)

**2014**

Transfert du Wushu sportif vers la FFKDA et retrait de la délégation ministérielle

**2015**

La FFAEMC se recentre sur ses disciplines traditionnelles, leurs vocations et leurs valeurs

**2022**

Retour de la délégation et réunion du Wushu et AEMC, objectif premier

**DATES CLÉS**



## ÉTAT DES LIEUX

**+ La FFAEMC, 35 ans d'existence, d'expérience et une**

Créée en 1989, la Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois est jeune et vient de fêter ses 35 ans en 2024. Agréée depuis 1998 par le ministère des Sports, la Fédération a pour objet de (extraits des statuts) :

- [...] développer le goût et la pratique des arts énergétiques et martiaux d'origine chinoise, sous leurs formes les plus diverses, qu'elles soient méditatives, ou orientées vers le développement des personnes, la santé, le bien être, la compétition,...
- D'étudier et de transmettre les techniques, la tradition et l'esprit originaux de ces arts, sans discrimination de style ou d'école, considérés comme moyen d'éducation et de culture, d'intégration et de participation à la vie sociale, [...].
- De représenter les organismes affiliés et de défendre les intérêts des arts énergétiques et martiaux chinois. [...].
- Représenter les disciplines en France et à l'international.

Le format actuel de la Fédération est relativement récent, marqué par de nombreuses évolutions dans les disciplines représentées. Depuis 2022, la FFAEMC réunit les membres intervenant dans les disciplines suivantes :

- Le Wushu : Taolu (formes) et Sanda (combat)
- Les arts martiaux chinois internes (AMCI) : Taichi Chuan, Hsing i, Bagua zhang, Yi quan.
- Les arts énergétiques chinois (AEC) : Qigong, Daoyin fa.
- Les arts martiaux chinois externes (AMCX) : Kung fu, Wing chun, Shuai jiao, Jeet kune do, et autres wushu traditionnels.
- Les pratiques associées : raquettes chinoises (Roliball), danse du lion,...

Ainsi, en 2024, la FFAEMC compte plus de 760 structures membres qui regroupent plus de 20 000 pratiquants en France.

### DISCIPLINES



**Wushu**



**Arts martiaux chinois internes**



**Arts énergétiques chinois**



**Arts martiaux chinois externes**

## + Focus sur les disciplines emblématiques de la FFAEMC

La FFAEMC est une **Fédération unisport** non olympique individuelle. Elle comporte 4 familles de disciplines, qui peuvent être pratiquées individuellement, en groupe ou à deux et accueille des disciplines associées en lien avec ses valeurs et sa culture. Les disciplines les plus emblématiques sont :

- Le Wushu : Taolu et Sanda
- Les arts martiaux chinois internes: Taichi Chuan, Yi quan, Hsing I chuan, Bagua zhang.
- Les arts énergétiques chinois: Qigong, Dao yin fa
- Les arts martiaux chinois externes: Kung Fu, Shuai Jiao, Wing chun, Jeet kune do et wushu traditionnels

**Son identité** se fonde sur la richesse de la culture traditionnelle chinoise, ainsi que sur les valeurs éducatives de ses disciplines corporelles au service de l'épanouissement de l'être humain.

**Sa diversité** répond aux attentes contemporaines : activité physique et sportive, bien-être et loisir, santé et accompagnement thérapeutique, liens sociaux, éducatifs, intergénérationnels et culturels.

**Sa palette** s'étend des pratiques accessibles tous les âges de la vie, , enfants et adultes, jusqu'aux sports de Haut Niveau présents sur la scène internationale.

### WUSHU

Le Wushu reprend les disciplines traditionnelles en les adaptant aux règlements proposés par la fédération internationale de Wushu (IWuF). Il comprend les Taolu (démonstrations de formes) et le Sanda (combat pied poings avec KO autorisé)

### TAI CHI CHUAN

Le **Taichi Chuan** est un art martial « interne » dont la caractéristique majeure est le geste lent, conduit en conscience, alternant relâchement et tonicité, concentration et vacuité, inspiration et expiration, intériorisation et expression, « Yin et Yang ». Il développe la souplesse et l'équilibre, la coordination, l'esthétique du geste, les capacités de concentration et de lâcher prise et la créativité.

Il développe aussi des exercices éducatifs ou de confrontation avec partenaire (poussée des mains ou «tuishou»), le maniement de l'épée, du sabre, du bâton, de l'éventail, etc. Les autres disciplines internes sont le bagua zhang, le yiquan, le hsing i chuan.



### QIGONG

Le **Qigong** propose une approche du mouvement fondée sur les principes de la médecine chinoise dite «énergétique» par l'harmonisation du corps, du souffle et de l'esprit. Ses pratiques diverses comprennent travail de postures , d'enchaînements de mouvements et des formes martiales. La pratique est utilisée en thérapie complémentaire, la préparation mentale des sportifs, lutte contre la sédentarité, équilibre physique et mental.

### KUNG FU

Le **Kungfu**, le Shuaijiao (lutte chinoise) et les wushu traditionnels composés de multiples styles, font appel à la rapidité et à la vélocité du geste, la souplesse, la précision et la puissance. Ils tendent vers la maîtrise de soi par la pratique de techniques martiales qui s'exercent seul, à deux ou à plusieurs. Elles sont aussi associées au maniement des nombreuses armes chinoises. Ces techniques se prêtent à des échanges et confrontations sous forme de joutes et de combats libres ou compétitifs.

En amont de la construction du projet fédéral de la FFAEMC, un état des lieux a été entrepris avec l'ensemble des acteurs du réseau fédéral. Un constat partagé a ainsi été formalisé et s'appuie sur six axes d'analyse perçus comme étant à fort impact sur le développement de la Fédération.

## + Une croissance régulière sur les dernières années... un maillage territorial très inégal

La FFAEMC dénombre un total de 19 580 licenciés au cours de la saison 2023/2024. Une grande partie des adhérents se concentre sur les Arts Martiaux Chinois Internes (AMCI), avec plus de 51% des licences délivrées, principalement portée par le Taichi Chuan.

Près d'un quart des licenciés pratique des Arts énergétiques Chinois (AEC), notamment le Qigong.

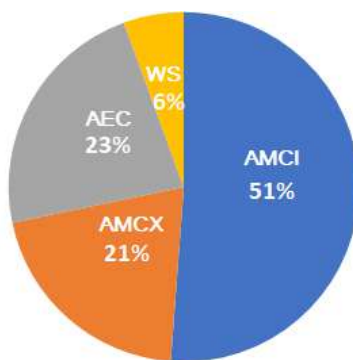
La FFAEMC compte 4018 licenciés sur les Arts Martiaux Chinois eXternes (AMCX), soit 21% des membres.

Seulement 6% se consacrent principalement au Wushu

Une des particularités fédérales est dans la répartition par sexe de ses licenciés, où la FFAEMC compte une majorité de femmes parmi ses adhérents (64%).

La mixité des instances fédérales et régionales est omniprésente.

Répartition des licenciés en 2024 par familles de disciplines



## ÉTAT DES LIEUX



19 580

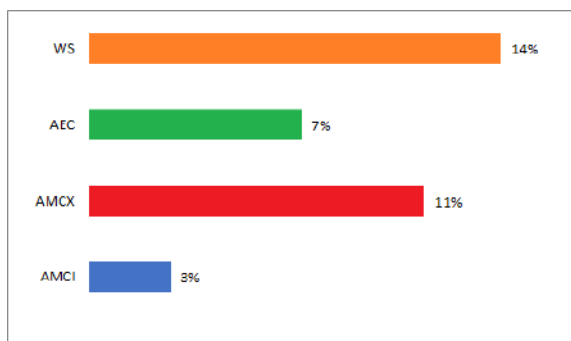
Licenciés sur la saison 2023-2024

+ 3%

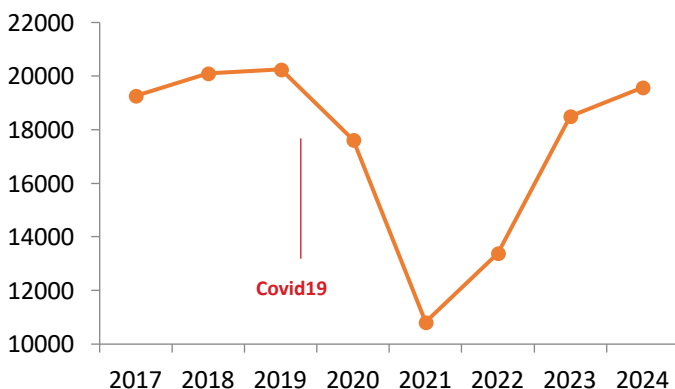
d'augmentation de licences en période stable

La Fédération enregistre une hausse de son nombre de licenciés sur les 2 dernières années (+ 5%). Cette évolution est principalement portée par le Wushu, témoignant de l'attachement à la délégation et les arts externes proches du Wushu

Evolution du nombre de licenciés entre 2022/2023 et 2023/2024 par famille d'activité



Evolution du nombre de licenciés entre 2016/2017 et 2023/2024

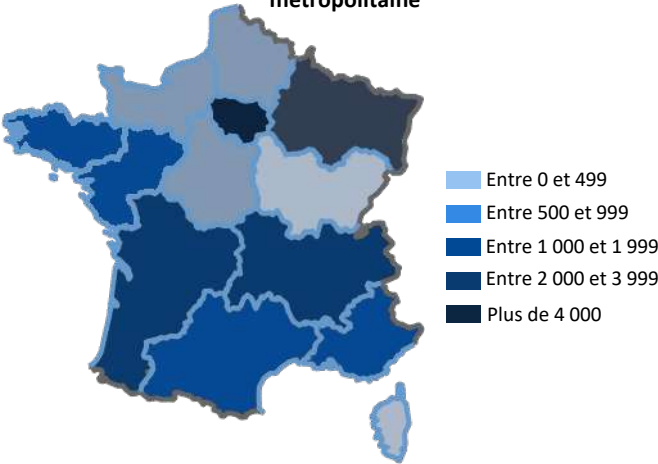


La Fédération a connu une chute vertigineuse des licences du fait de la Covid 19, mais a retrouvé en 2024 un niveau de licences proche de 2019, avec une dynamique positive pour toutes les spécialités. Au-delà d’une dynamique de licence hétérogène entre les familles de disciplines de la FFAEMC, le maillage territorial des licenciés en progression permanente reste inégale. L’Île de France regroupe ainsi plus de 28% des licences et la moitié des licenciés se concentre sur 3 régions (Île de France, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes).

**51%** Des licenciés se répartissent sur 3 régions (Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes)

| Régions métropolitaines (2017/2018) | Volume de licenciés | Nombre de licences pour 10 000 hab. |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|
| Ile de France                       | 5542                | 4,46                                |
| Nouvelle Aquitaine                  | 2365                | 3,84                                |
| Auvergne-Rhône-Alpes                | 2271                | 2,76                                |
| Occitanie                           | 1570                | 2,55                                |
| Sud                                 | 1491                | 2,87                                |
| Grand Est                           | 1390                | 2,50                                |
| Bretagne-Pays-de-la-Loire           | 1222                | 1,66                                |
| Centre-Val-de-Loire                 | 989                 | 3,84                                |
| Hauts-de-France                     | 978                 | 1,63                                |
| Normandie                           | 786                 | 2,36                                |
| Bourgogne-Franche-Comté             | 338                 | 1,21                                |

Répartition des licenciés en 2023-2024 par région métropolitaine



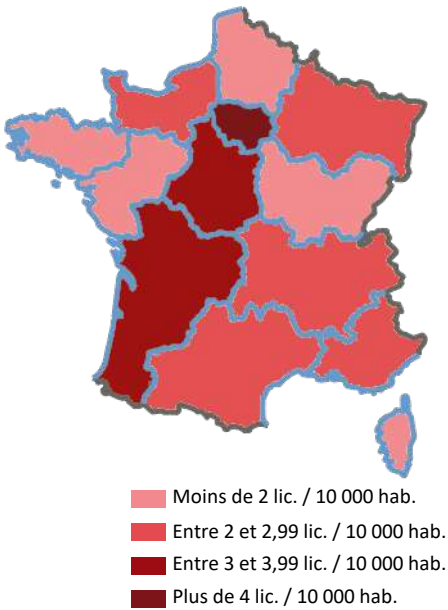
Pour autant, rapporté au nombre d’habitants, le taux de pénétration est particulièrement marqué dans les régions Île-de-France (4,79 licences pour 10 000 habitants), Centre-Val-de-Loire et Nouvelle Aquitaine (avec 3,84 licences pour 10 000 habitants).

La pratique est ainsi moins implantée sur le Nord Ouest de la Métropole (Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Hauts de France) où ces régions comptent moins de 2,5 licences pour 10 000 habitants.

A noter que les disciplines sont particulièrement implantées en Outre-mer. Même si le volume de licence est globalement faible, ces territoires comptent en moyenne plus de 3 licences pour 10 000 habitants.

| DOM-TOM (2023/2024) | Volume de licenciés | Nombre de licences pour 10 000 hab. |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|
| Réunion             | 325                 | 3,39                                |
| Guadeloupe          | 130                 | 3,46                                |
| Martinique          | 126                 | 2,51                                |
| Guyane              | 44                  | 0,71                                |

Taux de pénétration des licenciés par région métropolitaine en 2023/2024 (nombre de licenciés pour 10 000 habitants)



A noter que la FFAEMC délivre des licences individuelles, levier peu exploité (20 licences environ). Elle peut aussi délivrer des titres temporaires dans le cadre de manifestations ponctuelles.

**+ Une hétérogénéité des structures et des disciplines : un atout et/ou un frein à son développement ?**

L'évolution du nombre de licenciés s'explique en partie par l'augmentation régulière de 3% du nombre de clubs sur l'ensemble du territoire, accélérée par la venue de nouveaux clubs à la suite de la délégation. Ainsi, la FFAEMC compte, sur la saison 2023/2024, plus de 760 structures adhérentes, en progression de 28% sur les 4 dernières années. Cette hausse est à souligner dans un contexte fortement concurrentiel dans la mesure où :

- La FFKDA qui continue sa communication sur le Wushu comme discipline associée. Elle annonce régulièrement plus de 15 000 licenciés sur cette discipline.
- Les Fédérations multisports affilient des structures qui proposent des arts énergétiques chinois et/ou des arts martiaux chinois internes.
- Tous les enseignants qui créent une école d'arts martiaux chinois ne font pas le choix d'adhérer à une Fédération.

La FFAEMC s'appuie ainsi sur la capacité de création des clubs. Si elle se situe, en 2023 et selon les données du ministère, à la 74ème place en nombre de licenciés (sur 119 Fédérations), elle remonte à la 54ème place en nombre de clubs adhérents sur la même saison. Cette capacité de création peut s'expliquer par :

- Une simplicité de création de clubs, dans la mesure où l'exercice de la pratique n'implique pas l'existence d'équipements spécifiques (salles polyvalentes ou salles multisport). En cas de saturation des créneaux dans les équipements sportifs communaux, la pratique peut être extérieure (jardins publics).
- La création de clubs est principalement le fait d'enseignants (dont beaucoup formés et diplômés par la FFAEMC), qui souhaitent ouvrir leur propre école d'enseignement

Avec une moyenne globale de 28,8 adhérents par club relativement stable sur les 3 dernières années, le développement fédéral est aujourd'hui principalement soutenu par la création de nouveaux clubs et moins par la capacité des clubs à accueillir plus de licenciés. Toutefois, la moyenne de licenciés par club varie entre 18 et 45 licenciés selon les régions.

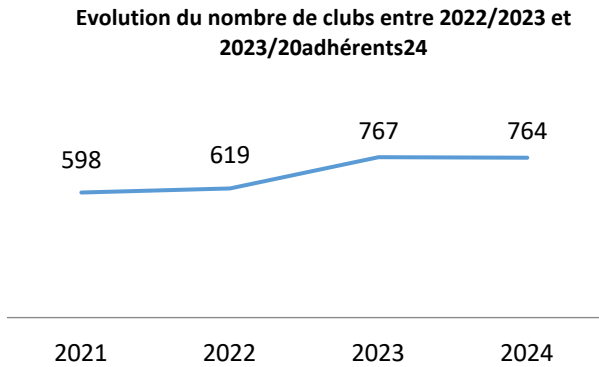
|                           | Nb de licenciés<br>(2023-2024) | Nb de clubs<br>(2023-2024) | Moyenne /<br>licenciés par club | Taux de clubs<br>pour 10 000 hab. |
|---------------------------|--------------------------------|----------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Île-de-France             | 5542                           | 212                        | 26,1                            | 0,17                              |
| Auvergne-Rhône-Alpes      | 2271                           | 78                         | 29,1                            | 0,09                              |
| Nouvelle-Aquitaine        | 2365                           | 80                         | 29,6                            | 0,13                              |
| Occitanie                 | 1570                           | 85                         | 18,5                            | 0,14                              |
| Hauts-de-France           | 978                            | 42                         | 23,3                            | 0,07                              |
| Grand Est                 | 1390                           | 31                         | 44,8                            | 0,06                              |
| Sud                       | 1491                           | 69                         | 21,6                            | 0,13                              |
| Centre-Val-de-Loire       | 989                            | 38                         | 26,0                            | 0,15                              |
| Bretagne Pays-de-la-Loire | 1222                           | 56                         | 21,8                            | 0,08                              |
| Bourgogne-Franche-Comté   | 338                            | 18                         | 18,8                            | 0,06                              |
| Normandie                 | 786                            | 28                         | 28,1                            | 0,08                              |

764

Clubs adhérents à la FFAEMC en 2023-2024

+ 28%

d'augmentation de clubs entre 2020/2021 et 2023/2024



L'offre fédérale se distingue du modèle sportif observé dans la plupart des Fédérations, dans la mesure où :

- Peu de clubs participent à des compétitions et sont davantage tournés vers une pratique loisirs et bien-être.
- Ils fonctionnent dans une logique d'écoles, avec une diversité de styles sur chacune des disciplines.
- Les clubs peuvent proposer une ou plusieurs familles d'activités.
- L'implantation semble privilégiée dans les Régions les plus urbaines.

Les clubs de la Fédération se structurent essentiellement autour d'un enseignant et d'une transmission qui constitue le cœur du développement de la pratique. Leur développement implique que l'enseignant, souvent bénévole, soit en mesure d'encadrer un plus grand nombre de licenciés, tout en garantissant une qualité d'encadrement ou de former et créer une équipe pédagogique .

|       | Nombre de disciplines | Nbre de licenciés (2023/24) | Dynamique de croissance | Positionnement et image                                                                                                                 | Publics cibles                                                                                                                                      |
|-------|-----------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Wushu | 2                     | 1088                        | ++                      | Art compétitif, haut niveau, jeune, combat et démonstration, spectacle                                                                  | Tous publics<br>Jeunes adultes (48% des licenciés entre 12 et 35 ans sur 2023-2024)<br>Enfants (22% des licenciés ont moins de 12 ans en 2023-2024) |
| AMCX  | 5                     | 4018                        | +                       | Art martial externe, jeune, combat, compétition, spectacle,                                                                             | Tous publics<br>Jeunes adultes (35% des licenciés entre 12 et 35 ans sur 2023-2024)<br>Enfants (28% des licenciés ont moins de 12 ans en 2023-2024) |
| AEC   | 2                     | 4 449                       | +++                     | Équilibre Corps-Esprit, vitalité, respiration, bien-être, thérapie complémentaire                                                       | Tous publics<br>Actifs et Seniors (67% des licenciés ont plus de 60 ans en 2023-2024)                                                               |
| AMCI  | 4                     | 10025                       | ++                      | Art martial interne, vitalité, bien-être, santé, coordination, équilibre, souplesse, relaxation, concentration, thérapie complémentaire | Tous publics<br>Actifs (33% de licenciés ont entre 40 et 60 ans en 2023-2024)<br>Seniors (62% des licenciés)                                        |

Cette richesse de l'offre constitue un véritable atout en matière de potentiel de développement. Elle permet de cibler et de répondre aux attentes d'une typologie variée de licenciés. Mais cette offre multiple induit également :

- Une forte mobilisation de moyens et une répartition des forces sur les différentes disciplines afin de garantir un développement homogène des pratiques.
- Une capacité d'adaptation des clubs pour répondre à la diversité des besoins des pratiquants (services, associés, horaires souples...).
- Une meilleure communication au regard du large positionnement des différentes activités (disciplines, écoles, nombre de clubs...).
- Un éclatement des structures et des acteurs, conduisant à la création de « petites » associations, avec de faibles leviers de professionnalisation et des moyens limités pour se développer localement.
- Une capacité d'adaptation et de pédagogie des enseignants pour élargir l'accueil de publics spécifiques.

Il est nécessaire de soutenir l'engagement des clubs dans une stratégie de développement et dans leur capacité à accueillir un plus grand nombre de pratiquants, notamment dans la mesure où ils sont leur point d'entrée principal d'adhésion et de licence.

## + Des disciplines à la croisée des défis sociétaux et en adéquation avec l'évolution des français en matière de pratique sportive

Le positionnement de l'offre fédérale constitue une véritable opportunité de développement au regard des tendances observées dans l'évolution des pratiques mais également des grands défis sociétaux. Ainsi, plusieurs opportunités peuvent être soulevées et servir de points d'appui à la stratégie fédérale :

- Une **évolution démographique marquée par un vieillissement de la population** sous l'effet conjugué de l'allongement de la durée de vie et l'avancée en âge des « baby boomers » : cette tendance implique la prise en compte des enjeux relatifs au « bien vieillir » mais également au maintien de l'autonomie des publics.

Avec leurs caractéristiques, les pratiques des arts énergétiques et martiaux chinois sont particulièrement adaptés au public senior. Le rapport de l'Académie de Médecine (mars 2013), traitant de la place des thérapies complémentaires dans les ressources de soins, et l'expertise de l'INSERM (« Activité physique, contextes et effets sur la santé ») confirment et légitiment le taichi chuan et le qigong comme « thérapies de support ».

L'augmentation du nombre de seniors constitue donc un levier de développement, avec une expérience sur laquelle la Fédération peut capitaliser au regard de la typologie de public accueilli (cf. pyramide des âges). Les opportunités offertes à travers les dispositifs comme « sport sur ordonnance » constituent des leviers complémentaires que la Fédération a d'ores et déjà pris en compte dans ses activités et sa politique de formation.

- Une **pratique sportive orientée davantage vers le loisir**, autour des leviers de motivations centrés sur l'entretien et le bien-être : ainsi, 70% des français ont déclaré avoir pratiqué une activité sportive en 2019, mais ils sont seulement 24% à détenir une licence fédérale (cf « baromètre national 2018 des pratiques sportives », INJEP).

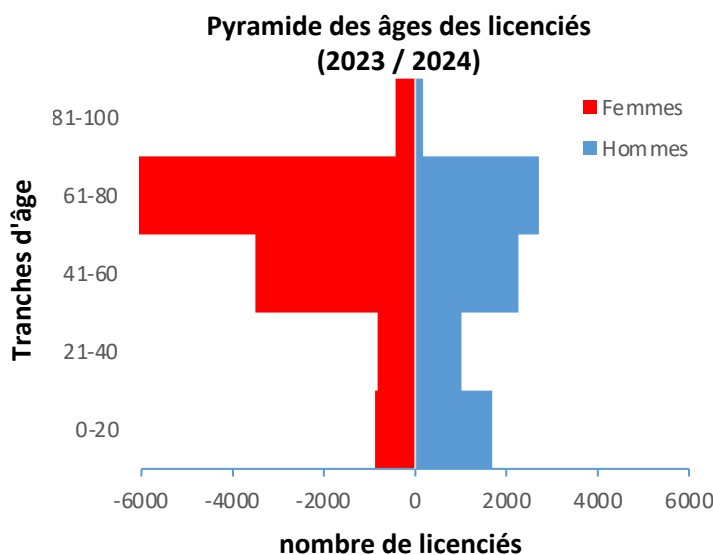
En cohérence avec le recul d'une pratique trop intensive, le goût pour la compétition ou l'envie de performer ne constituent plus les principaux ressorts de la pratique sportive. Selon le baromètre national, seulement 9 % des sportifs évoquent ces facteurs comme l'une de leurs deux principales motivations. En revanche, la « santé » (46 %), la « détente » (36 %), le « plaisir/amusement » (33 %) ou encore « l'amélioration de l'apparence physique » (30 %) sont cités par au moins trois répondants sur dix.

Avec une pratique très majoritairement non compétitive, ne nécessitant pas d'investissement matériel, accessible à n'importe quel âge, en extérieur comme en intérieur, les arts martiaux chinois présentent des atouts qui s'inscrivent pleinement dans cette tendance nationale.

Il est toutefois nécessaire d'adapter le positionnement de l'offre en fonction des ressorts de motivation des publics cibles : si la santé, le bien être constituent un enjeu important, ils ne correspondent pas aux motivations premières des pratiquants jeunes et actifs attirés par les approches « art martial », self défense, confrontation, plus dynamiques et ludiques.

Cette tendance est également marquée par le développement de la pratique en solo et à domicile (tutos internet, livres...). Un certain nombre de français ne privilégient pas la licence en club pour leurs activités sportives.

A noter que, selon le baromètre, les non pratiquants actuels et susceptibles de s'engager dans une pratique sportive privilégieraient les activités de forme et de gymnastique (27%). Les Arts martiaux et de combat se situent à la 5<sup>ème</sup> place en matière d'attractivité pour les non pratiquants (7% d'intentions citées).



### 4%

Des français ont déclaré avoir pratiqué une activité relevant des Arts martiaux et de combat en 2018, soit 2,6 millions de français

### 10<sup>ème</sup>

Famille d'activité la plus prisée par les pratiquants sportifs français de plus de 40 ans en 2018

- **Si la pratique des arts martiaux chinois (notamment externes) s'est démocratisée sur les décennies précédentes à travers les productions cinématographiques, les arts martiaux semblent s'orienter aujourd'hui vers une double approche :**
  - ✓ Le développement des arts martiaux pour le public féminin dans des logiques d'entretien physique (boxe par exemple) ou de self défense, comme le montre le développement des disciplines issues des pratiques militaires (krav-maga, pençak-silat, sistema...).
  - ✓ Le développement du « sport spectacle » comme le montre l'institutionnalisation en cours du MMA ou l'apparition des pratiques de combats historiques (épées par exemple).

Cette dernière dynamique s'inscrit d'ores et déjà dans l'histoire de la FFAEMC avec la production d'événements qui constituent des vitrines pour les disciplines. Toutefois, à l'image d'autres tendances sociétales, de nouvelles disciplines sont marquées par une approche plus « violente » de la pratique (MMA par exemple) et avec la volonté, par les jeunes, d'un apprentissage rapide.

Avec une telle orientation, ces derniers ne connaissent pas ou peu la dimension philosophique des arts martiaux chinois adaptée à leurs préoccupations, qui présentent un caractère plus solennel, traditionnel et moins ludique que d'autres disciplines. Il apparaît essentiel de s'adapter aux nouvelles tendances et de proposer une « image claire » et moderne basée sur des compétences et une expérience acquise. Pour cela, il semble essentiel de se questionner sur :

- ✓ L'offre et la plus-value : est-ce que les arts énergétiques et martiaux chinois, tels qu'ils sont imaginés par la Fédération, proposent de la self-défense ? Une gymnastique ? Un art interne ? Des pratiques ludiques ? Une ressource de vitalité et d'accompagnement d'équilibre et de bonne santé ? Une tradition ?... Dans une famille d'activités qui s'est professionnalisée, la FFAEMC doit exister dans la bataille de l'image.
- ✓ L'image et le message : comment demeurer en mouvement sans renier l'histoire et la culture des disciplines ? Comment impulser le développement en innovant, en prenant le risque de pratiques nouvelles sans remettre en cause les valeurs et l'originalité du projet fédéral ?

**Aujourd'hui, les AEMC répondent plus que jamais, aux aspirations et aux contraintes de la vie quotidienne.** En effet les jeunes s'intéressent à des pratiques collectives et à des outils pour s'entraîner individuellement où ils veulent et quand ils veulent; le sport et l'activité physique se développent en entreprise; et les citoyens aspirent à des activités porteuses de sens. Les AEMC peuvent autant être pratiqués en groupe que permettre des entraînements individuels. ils s'adaptent à tous types d'environnement, ils contiennent, à qui souhaite le creuser, des trésors d'investigations culturelles et de réflexions philosophiques.

**La FFAEMC est concernée par de nombreux enjeux sociétaux.** Son développement est étroitement lié aux orientations de différents acteurs institutionnels avec lesquels elle est en relation (ministères, collectivités territoriales, CNOSF, secteur médico-social et de santé, éducation, monde professionnel, entreprise, milieu sportif ...). Elle se trouve à la croisée de cultures diverses qui nécessitent l'élaboration d'une cohérence des discours et des pratiques pour présenter et faire reconnaître les atouts et les singularités de son projet.



**+ La qualité de l’enseignement, un pilier de la FFAEMC...  
Une professionnalisation à renforcer et déployer!**

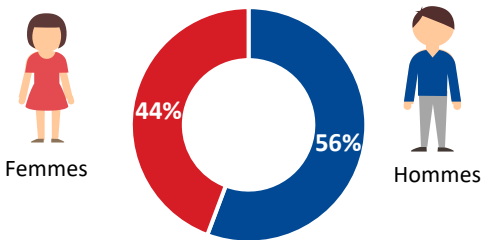
Conscient des enjeux, la FFAEMC a mis en place, depuis 1994, un organisme de formation agréé , appelé depuis 2014 Institut de Formation et de Recherche des AEMC (IFRAEMC) qui pilote et déploie l’ensemble de l’offre de formation fédérale. Ainsi, depuis 1994, la FFAEMC a délivré plus de 2 560 diplômes, répartis sur les différentes formations proposées. L’architecture de formation de l’IFRAEMC s’est structurée autour d’une filière de diplômes bénévoles et professionnels,  
Assistant Moniteur (CAM), Moniteur fédéral (CMB), Moniteur professionnel (CQP), Professeur (DEJEPS supprimé en 2023)

- Autour de ces cursus, l’institut a déployé :
- Des formations préparant aux passages des pré-requis techniques.
  - Des formations certifiantes ouvertes à ses diplômés donnant une habilitation pour le sport santé et le sport sur ordonnance.
  - Des formations complémentaires pour les enseignants (adaptation aux publics spécifiques, enfants, handicap, entreprise...
  - Des formations thématiques ouvertes à tous les publics (analyse du mouvement...).

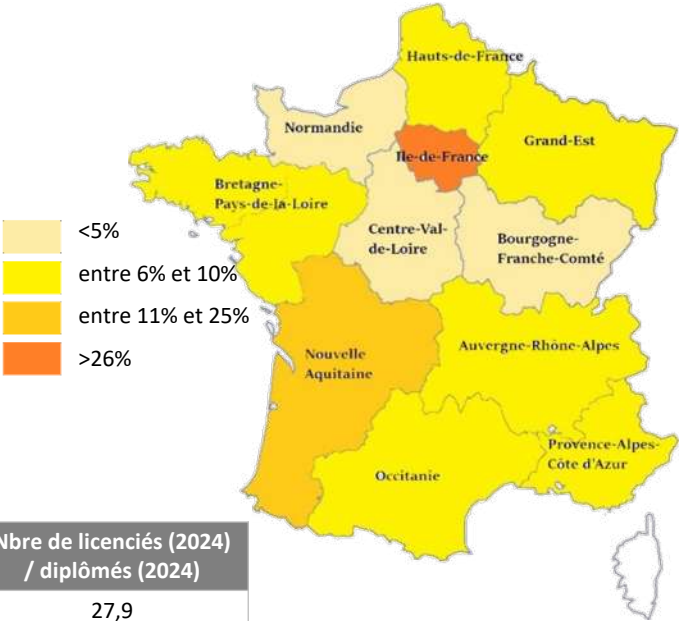
Au 31 août 2024, la FFAEMC compte 1 138 diplômés licenciés à la Fédération actifs en matière d’enseignement. La qualité de l’enseignement et ses outils pédagogiques constituent un facteur clé de succès essentiel pour le développement de la pratique. Elle doit préparer les enseignants à intégrer les nouvelles technologies dans leurs palettes pédagogiques, en prolongement des méthodes traditionnelles d’apprentissage ». Suite à la suppression de nos trois DEJEPS, la filière doit se renforcer avec création de diplômes supérieurs pour offrir à nouveau une filière complète avec des perspectives d’évolution professionnelle.

**Répartition territoriale des diplômés licenciés au 31/08/2024 (sans doublons)**

Répartition par sexe des diplômés licenciés en 2024 à la FFAEMC



Ces éléments quantitatifs montrent une appétence de la formation pour un public plutôt masculin (56%) alors que les licenciés sont plutôt des femmes.



| Régions métropolitaines     | Nbre de diplômés | %      | Nbre de licenciés (2024) / diplômés (2024) |
|-----------------------------|------------------|--------|--------------------------------------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes        | 82               | 8,98%  | 27,9                                       |
| Bourgogne-Franche-Comté     | 29               | 3,18%  | 23,0                                       |
| Bretagne / Pays-de-la-Loire | 47               | 5,15%  | 13,8                                       |
| Centre-Val-de-Loire         | 42               | 4,60%  | 25,3                                       |
| Grand-Est                   | 60               | 6,57%  | 22,6                                       |
| Hauts-de-France             | 47               | 5,15%  | 31,1                                       |
| Île-de-France               | 263              | 28,81% | 22,0                                       |
| Normandie                   | 17               | 1,86%  | 20,4                                       |
| Nouvelle-Aquitaine          | 115              | 12,60% | 19,0                                       |
| Occitanie                   | 86               | 9,42%  | 20,9                                       |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur  | 79               | 8,65%  | 15,3                                       |

En moyenne, la FFAEMC compte 22,2 licenciés par enseignants diplômés actifs. C’est la région Hauts-de-France qui semble manquer de diplômés, au contraire de la région Bretagne / Pays de la Loire (uniquement 13,8 licenciés par personne diplômée).

Au-delà de la répartition territoriale, la répartition des licenciés par familles de disciplines montre historiquement une prépondérance des AMCI (68% des personnes diplômées et licenciées en 2024 l’ont été sur les AMCI).

|                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                 |                                       |                                       |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------|
| Tableau des diplômés licenciés au 31-08-24 (sans doublon) Certains diplômés professionnels ont eu antérieurement un diplôme fédéral de bénévole . Ce tableau est donc épuré des diplômes antérieurs des enseignants et ne tient compte que du plus haut diplôme obtenu. |                                 |                                       |                                       |       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         | Arts énergétiques Chinois (AEC) | Arts Martiaux chinois Internes (AMCI) | Arts Martiaux chinois Externes (AMCX) | Total |
| diplômes fédéraux                                                                                                                                                                                                                                                       |                                 |                                       |                                       |       |
| Assistant Moniteur                                                                                                                                                                                                                                                      | 4                               | 55                                    | 3                                     | 62    |
| Moniteur bénévole                                                                                                                                                                                                                                                       | 105                             | 308                                   | 42                                    | 455   |
| Sous total                                                                                                                                                                                                                                                              | 109                             | 363                                   | 45                                    | 517   |
| diplômes CQPMAM                                                                                                                                                                                                                                                         |                                 |                                       |                                       |       |
| CQP                                                                                                                                                                                                                                                                     | 97                              | 150                                   | 29                                    | 276   |
| diplômes d'état                                                                                                                                                                                                                                                         |                                 |                                       |                                       |       |
| BP AMCI                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                 | 120                                   |                                       | 120   |
| BEES Kung Fu                                                                                                                                                                                                                                                            |                                 |                                       | 7                                     | 7     |
| DEJEPS                                                                                                                                                                                                                                                                  | 16                              | 21                                    | 7                                     | 44    |
| Sous total                                                                                                                                                                                                                                                              | 16                              | 141                                   | 14                                    | 171   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                 |                                       |                                       |       |
| Total                                                                                                                                                                                                                                                                   | 222                             | 654                                   | 88                                    | 964   |
| Nombre de licenciés par enseignant formé sur un diplôme fédéral                                                                                                                                                                                                         | 45,7                            | 34,6                                  | 59,6                                  | 39,2  |
| Nombre de licenciés par enseignant formé sur un diplôme professionnel                                                                                                                                                                                                   | 44,0                            | 43,2                                  | 62,4                                  | 45,3  |

Avec un volume de diplômés relativement important, les AMCI couvrent globalement mieux les besoins d’encadrement avec 19 licenciés par diplômé (diplômes fédéraux et diplômes d’Etat). A l’inverse les AMCX comptent un plus faible nombre de personnes diplômées avec un ratio de 30,5 licenciés par personnes formées. Cela laisse imaginer un besoin de renforcer l’encadrement pour le développement de cette famille. Les AEC présentent, quant à eux, un total de 22,4 licenciés par enseignant diplômé.

Les enseignants de nos disciplines en recherche de professionnalisation le font majoritairement pour un exercice partiel adossé à une profession principale. Ce sont des actifs, ils recherchent une formation diplômante courte accessible pour eux. Peu se sont donc dirigés vers le DEJEPS du fait de l’exigence du parcours (nombre d’heures) et ont préféré le CQP plus accessible à leur situation d’actif en exercice. Les plus jeunes et les sportifs de Haut Niveau ont cependant bénéficié des cursus DEJEPS; les enseignants expérimentés sans diplômes professionnels de dirigeaient vers les parcours VAE DEJEPS .

La suppression des DEJEPS brutale et non annoncée a privé la filière de ses diplômes supérieurs. La filière doit donc être renforcée par des diplômes supérieurs ouvrant une évolution professionnelle.

La réflexion relative aux développements de la formation nécessite de s'interroger sur la question de l'emploi, qui semble relativement peu développée dans le tissu fédéral. Plusieurs enjeux doivent aujourd'hui être appréhendés par la Fédération :

- La réalité de l'emploi et son observation : l'emploi dans le sport couvre de multiples réalités en termes de conditions d'exercices ou de statuts. Il apparaît incontournable de disposer d'une photographie de l'emploi dans les clubs : nombre d'emplois, salariat ou indépendant, familles de métiers...
- L'employabilité des publics qui repose sur une adéquation entre les besoins des structures employeuses et l'offre de formation : avec une offre de formation centrée sur l'enseignement, est-il nécessaire d'élargir les compétences acquises autour des enjeux de développement des clubs (dirigeants, gestion administrative, agent de développement...) ?
- La solvabilité des associations employeuses et le financement de l'emploi : la fragilité de la structure financière des clubs freine leur capacité à recourir à des enseignants professionnels. La mutualisation, la diversification des ressources, l'exploration des nouvelles formes d'emplois ainsi que la mobilisation de dispositifs d'aides sont autant de pistes potentielles qui restent à explorer par les clubs.

Indépendamment de cette appréhension des enjeux de l'emploi dans les clubs, l'offre de formation s'inscrit dans un environnement en mutation rapide. Cette évolution touche autant les politiques de formation professionnelle que les diplômes spécifiques au champ du sport. A titre d'exemple, plusieurs points peuvent être soulevés et peuvent constituer un levier de développement de la politique de formation fédérale

- La Loi Avenir professionnel portant sur la réforme de la formation professionnelle introduit la notion de parcours et de modularité de l'offre. L'approche de parcours de formation peut répondre aux enjeux de conversion en matière de formation en renforçant les passerelles entre formations fédérales et diplômantes.
- La création du Compte d'Engagement Citoyen vise à valoriser les activités citoyennes et bénévoles (200 heures au cours de l'année) et ouvrent des droits à la formation (240 € par année dans la limite de 720 €).
- L'apprentissage ne nécessite plus d'agrément spécifique de la Région et chaque structure est désormais en capacité de créer un CFA et de proposer des formations en apprentissage (financement par contrat).
- Le ministère des Sports a engagé une réflexion sur le « principe de proportionnalité réglementaire » qui induit la fin du monopole des diplômes d'Etat pour encadrer contre rémunération et l'engagement des Fédérations dans une politique de titres à finalité professionnelle.



## Les principaux impacts de la loi Avenir professionnel pour les OF

La **multimodalité et l'individualisation** des parcours seront privilégiés en matière de formation

Le tarif d'une formation n'est plus forcément fixé en fonction de sa durée, mais de sa **valeur ajoutée**



La libéralisation de l'apprentissage et l'**ouverture à la concurrence** des OF avec le CPF monétisable

Un alignement des CFA et des OF, autour des mêmes **enjeux de certification et de qualité**

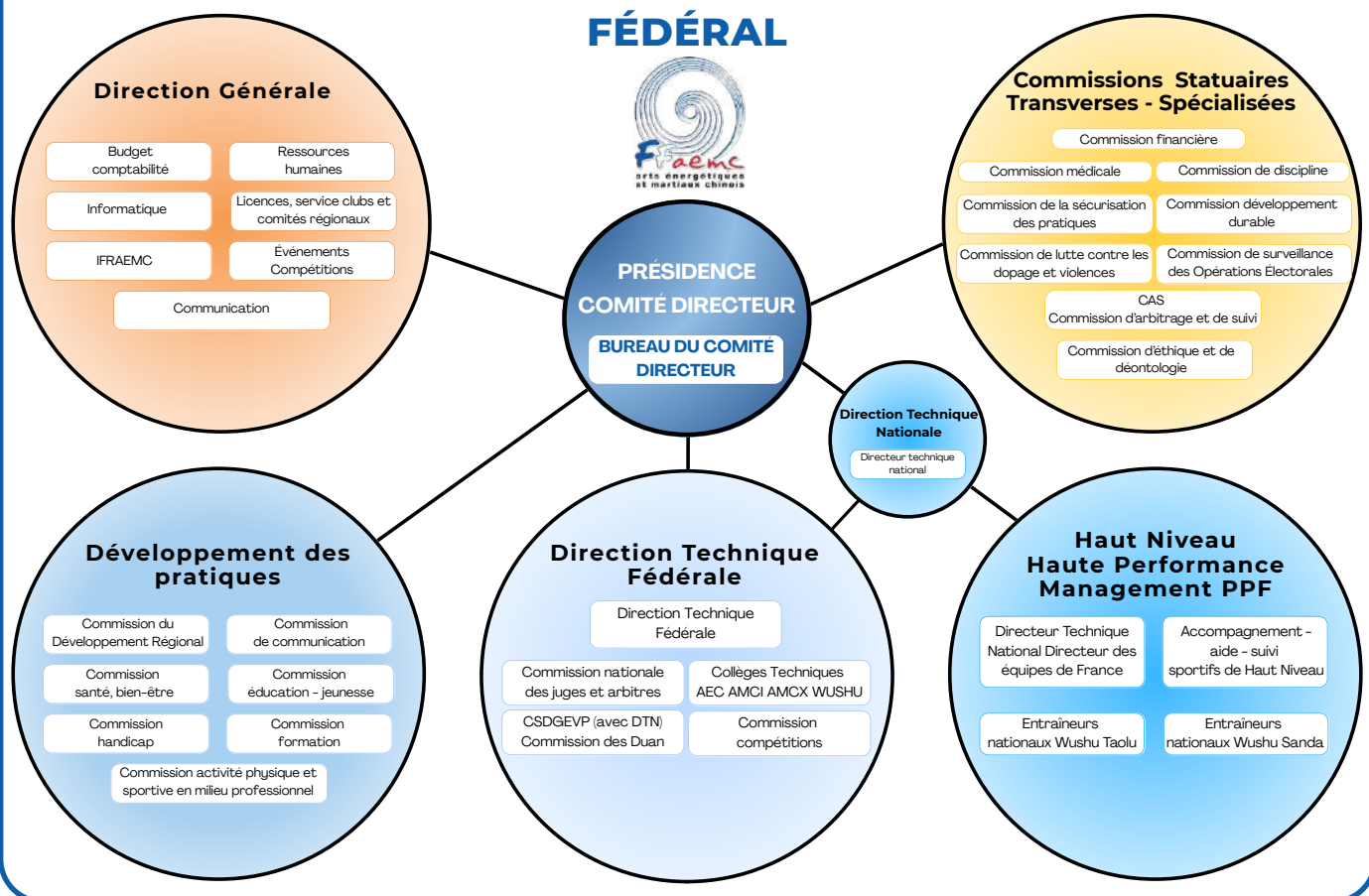
## + Un fonctionnement fédéral qui se professionnalise et une structuration territoriale à renforcer et à faire vivre

La gouvernance de la Fédération s'appuie sur une équipe de 28 membres élus par les associations qui portent collectivement le projet de la FFAEMC. Plusieurs instances fixent les conditions d'exercice de la gouvernance avec :

- Un comité directeur (28 membres) et un bureau fédéral (12 membres) qui fixent les orientations stratégiques, pilotent le projet et la gestion quotidienne de la Fédération.
- Des commissions statutaires, veillant au respect des règlements, de la déontologie, des obligations et préconisations ministérielles
- Une Direction technique fédérale, composée du DTN, de représentants des juges-arbitres, de la formation, et de chaque collège technique, responsable des mises en œuvre et évolution des réglementations et projets techniques
- Une commission de Développement des Régions qui assure l'interface avec les comités et les clubs.
- Des commissions thématiques qui impulsent des projets transverses et les déclinent sur les différentes disciplines ou logiques de pratique (formation, santé, entreprises, éducation/jeunesse, compétition, ....)
- Une Direction Technique Nationale composée des CTS.
- Une cellule de Haut Niveau qui sélectionne et accompagne les athlètes, encadre les entraînements,, assure le suivi dans leur parcours sportif et projet professionnel.

Au regard de son fonctionnement, la démocratie fédérale reste forte et s'oriente vers une gouvernance partagée garante d'une synergie porteuse des valeurs et projets, attentive aux adaptations et évolutions opportunes. Elle bénéficie de l'accompagnement d'un cadre d'état, Directeur technique National en charge du Haut Niveau et appui des élus pour le développement des disciplines de sa délégation. Pour le déploiement des projets (formation, régions, clubs), la fédération sollicite le renforcement de la DTN avec des cadres d'état supplémentaires

## ORGANIGRAMME FONCTIONNEL FÉDÉRAL



Les comités régionaux et les clubs constituent la trame et le levier du développement fédéral. C’est par le service aux clubs et l’appui du développement des régions que la Fédération souhaite stimuler le maillage territorial. Le mouvement engagé dont les résultats sont visibles dans la dynamique de certaines régions doit s’étendre et se déployer dans tous les secteurs des missions fédérales. Pour cela, la fédération s’appuie sur des ressources et met en place des projets prioritaires de communication et professionnalisation.

- Une équipe de salariés jeunes et engagés contribue à la bonne gestion de la Fédération et du service aux clubs. Aujourd’hui, la FFAEMC emploie 7 personnes au quotidien et accueille 2 alternantes en évènementiels .
- Le déploiement de PANDA2 en 2019 a facilité la gestion des licenciés et des clubs. C’est aussi le cas avec l’outil DENDREO (depuis 2023) qui soulage grandement la gestion administrative des formations.
- L’édition d’une lettre d’information mensuelle, d’une revue numérique (yimag.fr), de vidéos

| Effectifs salariés de la FFAEMC (2025)            | ETP |
|---------------------------------------------------|-----|
| Directeur général (administratif et financier)    | 1   |
| Assistant de direction                            | 1   |
| Cellule Haut Niveau (4 entraineurs X 0,25 ETP)    | 1   |
| Assistant de formation                            | 1   |
| Chargé de projets et communication événementielle | 1   |
| Secrétaire polyvalente                            | 1   |
| Comptable                                         | 1   |
|                                                   | 7   |

- thématiques (Youtube), de fascicules et d’actes de colloques. La présence sur les réseaux sociaux diversifiés pour élargir la diffusion vers les publics d’âge et intérêts différents.
- La diversification des domaines d’applications naturels des pratiques vers la santé, les services vers le monde professionnel et de l’éducation .
  - L’organisation d’ateliers de découverte à la pratique afin de renforcer la visibilité de la pratique (rencontres Tuishou interstyles, festival annuel, Nouvel an chinois, Paris Sorbonne, Sentez-vous-Sport, Paris Sport Dimanche ).
  - L’organisation de rencontres et compétitions nationales et internationales (Europa Taichi).
  - La participation à des compétitions internationales à la fois pour les disciplines de Haut Niveau (Sanda, Taolu), Wushu (formes sportives et compétitives IWUF) et les disciplines traditionnelles (Qigong, Kung Fu, Taichi, ...)
  - L’organisation d’Universités d’Été permettant de réunir les clubs et les cadres et d’échanger sur les évolutions des disciplines.
  - Une cellule spécifique Haut Niveau avec des professionnels expérimentés sous la direction du DTN (1 assistante, 4 entraîneurs, SMR et suivi socioprofessionnel)

Afin de garantir une relation de proximité avec les clubs, la FFAEMC s’est, depuis 1999, structurée en région avec la création de comités régionaux destinés à soutenir les initiatives locales et développer le maillage territorial de ses disciplines. A ce jour, la structuration territoriale de la Fédération s’articule autour de 11 comités régionaux en métropole et de 2 comités régionaux dans les DOM-TOM (Guyane et Réunion).

- Certaines régions comptent un faible nombre de clubs et ne disposent pas de ressources bénévoles suffisantes pour répondre aux exigences de gestion d’un comité régional.
- Cependant, 4 régions pilotes stimulent le réseau régional par la mise en place de nouvelles actions déployables ensuite sur le territoire national
- La Commission de développement des régions joue un rôle majeur de coordination, avec mise en place d’outils de communication et d’ accès aux documents fédéraux, relais d’ écoute et de transmission des besoins et propositions de développement vers les élus,
- Aujourd’hui, les passages de grades sont organisés dans toutes les régions ou inter-régions. De plus en plus de régions organisent la formation des assistants moniteurs et moniteurs . Et les manifestations hier nationales sont prises en charge aujourd’hui par les régions (Tuishou Interstyles).
- Une optimisation est possible avec la modélisation des actions régionales par les régions pilotes pour leur déploiement sur le territoire et la professionnalisation des bénévoles dans la gestion régionale et l’organisation des actions majeures, (duans, formation, compétitions, animations).
- Les comités régionaux maillent le territoire national au service des clubs

| Le découpage territorial des comités régionaux |
|------------------------------------------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes                           |
| Bourgogne-Franche-Comté                        |
| Bretagne / Pays de la Loire                    |
| Centre-Val-de-Loire                            |
| Grand Est                                      |
| Hauts-de-France                                |
| Île-de-France                                  |
| Normandie                                      |
| Nouvelle-Aquitaine                             |
| Occitanie                                      |
| Région Sud (Paca et Corse)                     |

## **+ Un bénévolat qui reste au cœur du modèle fédéral... mais un modèle économique à renforcer pour aller plus loin dans le développement des pratiques**

Si l'État peut actionner deux leviers pour accompagner et orienter l'action des fédérations sportives à travers les conventions d'objectifs et de performance (COP) et les conseillers techniques sportifs (CTS), la FFAEMC ne dispose pas de CTS pour contribuer au développement des disciplines et des clubs.

Son développement repose essentiellement sur la dynamique bénévole des clubs qui constitue la ressource majeure et le moteur de sa réussite.

Toutefois, comme toutes les organisations associatives, le tissu fédéral de la FFAEMC souffre d'un essoufflement bénévole notamment sur les fonctions dirigeantes. Sans être exhaustifs ou spécifiques à la Fédération, plusieurs facteurs peuvent être avancés :

- Une évolution sociologique avec un plus fort zapping où la notion d'engagement est moins prégnante.
- Un manque de disponibilité.
- Une peur d'un engagement trop important avec les risques de responsabilité qui incombent à la fonction.
- Une insuffisance de formation ou de compétences face à la technocratisation de plus en plus importante.
- Un accès aux fonctions dirigeantes moins important pour les femmes alors qu'elles sont majoritaires parmi les licenciés.

Au-delà des problématiques de disponibilités, la gestion associative exige un large éventail de compétences (réponse à des dossiers, diversification des financements, communication, management d'équipe, enseignement, ...) et les petites associations sont insuffisamment armées pour couvrir l'ensemble des besoins. Ainsi, le recrutement et le renouvellement des dirigeants associatifs constituent des questions clés pour l'avenir de la Fédération.

Le service aux associations, avec accompagnement sur les outils numériques fédéraux, incitations à la formation, redirection vers les partenaires relais reste une des missions fédérales au niveau national et régional.

Cette place essentielle du bénévolat se retrouve dans le modèle économique fédéral du fait d'un fort autofinancement de son activité avec des ressources principalement issues de ses cotisations et de la formation.



**931 k€**

De produits d'exploitation en moyenne sur les 3 derniers exercices



**+ 274%**

Des produits issus de la vente de produits et de l'organisation d'événements entre 2023 et 2024



**16%**

Des ressources (144 k€) proviennent de la formation (41% pour les formations fédérales et 59% pour le CQP et formation continue)



**19 500 €**

De subventions en 2024 (2% des produits d'exploitation) dont 71 % issus de l'Agence Nationale du Sport



**75%**

Des produits sont issus des cotisations et des licences



**39%**

Des charges d'exploitation sont dédiées à la masse salariale, en hausse de 11% entre 2023 et 2024



**16%**

De charges externes dédiées à la formation (location de salles et formateurs)



**2%**

Des charges d'exploitation dédiées à la communication

| Politique de licences et ATP |                                                       |
|------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Licence standard             | 35 €                                                  |
| Licence individuelle         | 112 €                                                 |
| Licence enfant (-9 ans)      | 23€                                                   |
| Affiliation club             | 100 €                                                 |
| Part régionale               | 2,50€/licence jusqu'à 900 licences et 1,40€ au-dessus |

La construction du modèle économique de la Fédération repose donc largement sur le financement issu des clubs. Toutefois, la formation et la vente de nouveaux produits ont contribué à la diversification du modèle.

Une évolution du modèle économique fédéral doit se poursuivre avec de nouveaux leviers de financement et une valorisation et professionnalisation des acteurs nationaux et régionaux.

**+** Un bénévolat qui reste au cœur du modèle fédéral... Une professionnalisation en marche, un projet de valorisation du bénévolat associatif ; des structures régionales actives , levier du développement ; un projet de déploiement des missions régionales

*Qu'est-ce qui constitue une force, une faiblesse, un levier ou un frein au développement des disciplines de la FFAEMC ?*

## FORCES

- Une diversité de disciplines qui répondent à différentes cibles 
- Un réseau de comités régionaux actifs
- Une diversité de disciplines qui répondent à différentes cibles
- Un réseau de comités régionaux actifs
- Un réseau d'enseignants de qualité, diplômés et formés
- Une structuration et une professionnalisation en marche
- Une croissance régulière du nombre de clubs et de licenciés

## FAIBLESSES

- ◊ Une image des pratiques à valoriser 
- Des clubs de petite taille qui reposent sur le bénévolat
- Une structuration encore inégale des comités régionaux
- Des moyens humains et financiers insuffisants pour soutenir la dynamique
- Un seul cadre d'état en charge du développement national.

## OPPORTUNITÉS

- Une pratique loisir qui répond aux nouvelles attentes vitalité , lien social, mixité socio-culturelle 
- Des bienfaits reconnus sur les enjeux de santé publique
- Des disciplines simples d'accès, qui facilitent l'inclusion
- Des engouements du public jeune et féminin pour les sports de comba
- Une politique de formation qui ouvre de nouveaux champs

## MENACES

- ◌ Un zapping des pratiquants 
- Des pratiquants en club pas systématiquement licenciés
- Une difficulté des clubs à bénéficier de créneaux suffisants
- Des pratiques d'engagement dans la durée, parfois difficiles à concilier avec les modes de vie
- Une concurrence des autres fédérations d'arts martiaux, ou multisports



La FFAEMC dispose de toutes les potentialités pour engager des projets de développement sur le territoire. La diversité de ses pratiques lui permet de cibler et de répondre aux attentes d'une typologie variée de licenciés et sa capacité d'adaptation et renouvellement de trouver les nouveaux modèles de pratiques pour des publics en mutation. Sa place et son rôle majeur, reconnus par les instances compétitives européennes et internationales confirment sa mission de rassemblement et représentation de 'l'ensemble des pratiques sportives chinoises , Wushu et AEMC.

Le **développement des clubs** par la diversification des activités ou l'engagement à la prise de licence pour l'ensemble de leurs adhérents est un vecteur essentiel du développement fédéral.

Le lien avec les associations, par la communication, l'écoute des besoins et les services fédéraux qui leur sont réservés, reste une priorité dans les missions fédérales.

La reconnaissance **des bienfaits de la pratique la santé physique et mentale des pratiquants** constitue une force sur laquelle la fédération peut s'appuyer. Les projets santé, handicap, initiés depuis près de dix ans doivent être valorisés et renforcés par des partenariats et un déploiement régional des projets pilotes.

Le nécessaire **maillage territorial** de l'offre implique une structuration territoriale plus forte avec professionnalisation des bénévoles et aides aux recherches de subventions et d'aides à l'emploi. Une modélisation des projets pilotes réalisés pour déploiement territorial.

La FFAEMC doit renforcer sa **visibilité et la valorisation de ses disciplines** en juste équilibre en diversifiant les supports de communication pour tous les publics, et en particulier les actifs et les jeunes

**De nouveaux leviers de financement** doivent être activés pour faire évoluer le mode économique fédéral et renforcer les capacités salariales.

**La qualité de la formation** pour la sécurité des encadrements et la performance de la transmission est un engagement fédéral majeur. La filière des diplômes doit être reconstituée et renforcée pour soutenir l'évolution de l'employabilité

**La recherche de la performance** dans les pratiques sportives qu'elles soient dans le perfectionnement de l'ensemble des pratiques ou dans les pratiques spécifiquement compétitives et le haut Niveau constitue une stimulation à la persévérance, et l'évolution personnelle

**Les disciplines s'inscrivent dans les tendances d'évolution des pratiques sportives.** Elles répondent aux motivations et aux besoins de tous les publics.

De la pratique santé en prévention ou retour en santé, à la pratique sportive, compétitive jusqu'au haut niveau, en passant par les impacts sociétaux, inclusion, mixité, éthique et culture du respect, prévention des violences dans le sport, nos arts déclinent tous les potentialités d'évolution sociétale et humaine par la pratique sportive. C'est pourquoi la FFAEMC porte nos arts au national et à l'international.

## Les valeurs fondatrices de la FFAEMC

### + L'HUMAIN ET LA RELATION

- Respect dans la confiance et l'ouverture
- Justesse de comportement, d'action
- Assertivité, affirmation de soi dans le respect d'autrui

### + LA RICHESSE TECHNIQUE

- Diversité des pratiques
- Facilité d'accès, pas de matériel, ni d'équipement spécifique; peut se pratiquer en intérieur et extérieur
- Expertises d'enseignement et de compétences
- Pratique à tous niveaux loisir, santé, perfectionnement personnel, performance compétitive, haut Niveau

### + L'ADAPTATION SOCIETALE

- Santé physique et mentale dans toutes ses dimensions
- Inclusion par adaptabilité des pratiques au handicap
- Mixité des pratiques et encadrements
- Bien être au travail
- Respect de soi, des autres et de l'environnement par l'exercice de l'ouverture, la souplesse et la créativité
- Pratiques stimulant l'engagement sociétal, l'entraide, la persévérance

## AUTHENTICITÉ ET ADAPTABILITÉ

### Faire de l'identité de la FFAEMC, un moteur dans le développement de ses disciplines

La FFAEMC réunit les clubs et les licenciés passionnés par les arts énergétiques et martiaux chinois. La diversité et la facilité d'accès des pratiques permettent de relier toutes les différences, des pratiques traditionnelles aux modernes, pour enfants et adultes, à tous les âges de la vie, du village à l'international, en recherche de rencontre ou d'évolution personnelle, de perfectionnement ou de performance physique ou mentale, avec ou sans compétitions...

Les pratiques de compétitions traditionnelles ou modernes ouvrent le champ à d'autres publics et portent les valeurs de nos arts dans les rencontres internationales. Au-delà de cette spécificité, les valeurs qui fondent l'action du réseau fédéral contribuent à sa cohérence et à son unité :

- La dimension humaine et relationnelle,
- Les ancrages culturels et l'éthique des arts chinois.
- Le développement et la préservation du corps et de l'esprit à tous les âges de la vie
- La liberté des styles et écoles, la liberté d'initiative des clubs dans leurs domaines d'excellence,
- La professionnalisation de l'encadrement avec une exigence de qualité et d'intégrité,
- L'ouverture des pratiques au loisir, bien être, santé mais aussi à l'art « martial » son éthique et la culture de la persévérance et du perfectionnement de soi qui développent la confiance, l'affirmation de soi et de capacité d'action et d'adaptation.

L'ensemble de ces traits fonde l'identité de la FFAEMC. Leur adéquation avec les évolutions sociétales (recherche de sens, rapport au corps...) et les attentes des pratiquants (vitalité, équilibre, loisir, pratique en plein air...) place la FFAEMC comme un acteur majeur dans les évolutions et enjeux sociétaux.

“ Notre projet :  
Être la Fédération référente pour le wushu et les arts  
énergétiques et martiaux chinois par la pratique d’activités  
physiques, sportives, épanouissantes tout au long de la vie

La FFAEMC peut s’appuyer sur ses connaissances et son savoir-faire ainsi que sur les expériences et l’expertise de ses clubs afin d’agir en faveur du développement des pratiques sportives répondant aux enjeux de vitalité et d’équilibre, de bien-être et de santé par le sport. Que ce soit à destination des jeunes (plaisir, art martial, mode de vie actif), des adultes (affirmation, centrage, ressourcement, bien être) ou des seniors (bonne santé, longévité, sérénité), femmes et hommes, la diversité des pratiques des arts énergétiques et martiaux chinois permet d’apporter des réponses adaptées à tous les publics.

Ainsi, la FFAEMC a pour ambition d’être reconnue comme un acteur incontournable en faveur du développement des activités physiques dans tous les âges et toutes les conditions de la vie et devra être en mesure de valoriser la diversité de ses disciplines pour répondre à la multiplicité des attentes des pratiquants.



## Les clubs sont au centre de l'activité fédérale

La FFAEMC accompagne les clubs par la professionnalisation des enseignants, l'aide à l'utilisation des outils numériques. La formation des enseignants est une priorité fédérale depuis sa création.

La FFAEMC s'appuie sur les clubs et leurs enseignants qui assure la formation technique des futurs enseignants, en respect des spécificités des écoles et des styles des disciplines pratiquées.

La FFAEMC sollicite les clubs pour être partie prenante dans les actions fédérales.

La FFAEMC met en place un projet de labellisation des clubs pour valoriser les dynamiques associatives.

## Les comités régionaux ont un rôle majeur

Les régions sont diverses : certaines très actives, innovantes qui constituent un réseau pilote pour le déploiement des actions nationales en régions; d'autres sont en cours de structuration. Toutes cependant organisent les passages de grades et des animations autour des différentes pratiques.

Pour donner force d'action à l'ensemble des comités régionaux, la fédération s'appuie sur :

- **La commission de développement des régions** pour animer un lien actif inter régional.
- **Les comités pilotes** chargés de la mise en œuvre de nouveaux projets (Open de Qigong, sélectifs Wushu...), avec rédaction des protocoles d'organisation et bilans pour transmission à l'ensemble des régions
- **Les comités régionaux candidats pour porter les évènements nationaux**

## La fédération

utilise la délocalisation de ses actions pour mettre en valeur les compétences régionales

soutient les actions inter régions afin de renforcer les compétences et expériences formatrices

encourage les Projets Sportifs Régionaux soutenus par l'Agence Nationale du Sport, et partenaires régionaux

implique au premier plan dans ses commissions les référents régionaux santé, handicap, entreprise, jeunesse, pour un déploiement optimisé des actions sur le territoire national.

### 1. Professionnalisation

Construire les parcours de pratique et de pédagogie

### 2. Maillage territorial

Mettre nos pratiques à portée de tous, dans tout le territoire

### 3. Adaptation sociétale

Ancrer nos arts dans notre temps et pour tous les publics

### 4. Haut Niveau et compétition

Faire rayonner nos pratiques en France et à l'international

Pour optimiser ces axes de développement, la FFAEMC peut s'appuyer sur son expérience et celle de 5 régions pilotes, sur la motivation et l'engagement de ses acteurs bénévoles et professionnels.

Elle a besoin de renforcer son potentiel d'action pour organiser l'autonomie régionale en synergie national/régional et inter-régionale :

- Proposer des formations pour la professionnalisation des bénévoles,
- Poursuivre et développement des outils de partage des documents pour faciliter l'organisation des actions en régions,
- Animer et soutenir les réseaux régionaux,
- Créer un poste d'agent de développement pour renforcer la structuration et la professionnalisation des régions, poursuivre et activer le rassemblement des clubs au sein de la fédération.

## AXE 1

### PROFESSIONNALISATION

## Enrichir et déployer les parcours de formations à destination des enseignants, des cadres régionaux, des bénévoles

La professionnalisation des enseignants, entraîneurs, des cadres et des bénévoles est un axe majeur pour la FFAEMC. Au-delà d'une formation reconnue par sa qualité vers les diplômes d'encadrement tout public, l'institut de formation développe sa filière de diplômes, des formations complémentaires pour ouvrir les pratiques à des publics diversifiés. Cette évolution des parcours de formation constitue un levier de développement des clubs et d'inclusion pour les publics spécifiques (santé, handicap). Grâce à un engagement actif auprès du secteur privé, de l'entreprise, des établissements d'enseignement primaire et secondaire, des organismes qui œuvrent dans le secteur du sport, des loisirs, des établissements de santé et hospitaliers, ainsi que des collectivités, la FFAEMC peut ouvrir ses disciplines au plus grand nombre.

Cette dynamique doit être impulsée à tous les échelons territoriaux, tant par la Fédération que par les Comités et les clubs. Les initiatives menées dans les territoires devront être soutenues, valorisées et partagées.



#### Objectifs stratégiques

1. Enrichir la filière par des diplômes supérieurs
2. Renforcer les formations de formateurs
3. Développer et diversifier les parcours de certification Santé
4. Mettre en œuvre une formation handicap en partenariat avec Handisport
5. Développer la formation continue des enseignants pour ouverture sur des publics diversifiés (entreprise, scolaire, publics fragilisés, ...)
6. Mettre en œuvre une formation des entraîneurs pour optimiser la filière Haut Niveau
7. Former les cadres et bénévoles nationaux et régionaux

CIBLES



- Clubs
- Professionnels de santé
- Entreprises et CE

- Étude des alternatives aux DEJEPS supprimés
- Etablissement de liens et de conventions de partenariats avec des institutions ou partenaires (ANS, Sport sur Ordonnance, FF Handisport, Maisons Sport santé, collectivités...)
- Animation de modules de formation pour les enseignants ou pour les professionnels
- Formation de formateurs pour le déploiement des formateurs en région
- Mise en place de la formation des entraîneurs de club

#### Zoom sur quelques actions fédérales

### La mise en œuvre dans les territoires



Rôle des comités

- Développer les parcours de formation enseignants assistants moniteurs et moniteurs sur tout le territoire
- Déployer les formations certifiantes Santé et Handicap sur inter régions
- Communiquer auprès des enseignants sur l'offre de service de la Fédération
- Valoriser la professionnalisation des enseignants AEMC auprès des institutions



Rôle des clubs

- Professionnaliser ses encadrants
- S'inscrire dans le dispositif local « Sport sur Ordonnance » et le réseau des « maisons sport santé »
- Accueillir de nouveaux publics au sein du club
- Saisir les opportunités d'intervention en entreprise
- Intervenir en milieu scolaire ou pendant les vacances
- Se positionner comme club pilote sur des expérimentations fédérales



## MAILLAGE TERRITORIAL

### Mettre nos pratiques à la portée de tous, dans tout le territoire

La forte implantation des clubs (760 structures adhérentes) constitue un atout pour diffuser plus largement l'offre et développer le nombre de licenciés qui constituent à ce jour la principale porte d'entrée à la pratique fédérale. Le développement des clubs doit être soutenu et il ne peut se faire sans un renforcement de leur niveau de structuration, un soutien et une valorisation du bénévolat, ainsi qu'une attention portée sur le levier de la formation, qui devra s'adapter aux besoins et à la réalité du terrain.

Pour cela, la FFAEMC, en appui des comités, a un rôle clé à jouer dans cette mission, qui pourra dans un premier temps être ciblée auprès de certains clubs pilotes volontaires.

Les comités régionaux de la FFAEMC constituent des rouages essentiels à la mise en œuvre du Plan Sportif Fédéral et au développement des différentes disciplines. Ils sont également les garants de l'unité et de la cohérence des actions fédérales sur leur territoire et permettent de faire le lien entre les politiques nationales et les réalités de terrain en les adaptant aux contextes territoriaux et en soutenant les clubs.



#### Objectifs stratégiques

1. Valoriser l'engagement des clubs et des bénévoles
2. Faciliter la communication des clubs et des régions
3. Monter en compétences les comités régionaux, clubs et bénévoles
4. Impulser une diversification des activités et des publics accueillis dans et hors clubs
5. Déployer des manifestations nationales sur l'ensemble du territoire

CIBLES



- Clubs (dirigeants, enseignants)
- Comités Régionaux

- Mise en place de la labellisation des clubs
- Délocalisation de passage de Duan Nationaux
- Délocalisation des formations CQP en région
- Compétitions décentralisées (Championnat WKFE en 2026, Open de QIGONG,...)
- Formations complémentaires décentralisées (Santé,...)
- Événements fédéraux délocalisés (Tui Shou interstyles, championnats de France,...)
- Mise à disposition des moyens fédéraux (Sponsoring, promotion, documents administratifs,...)

#### Zoom sur quelques actions fédérales

#### La mise en œuvre dans les territoires



Rôle des comités

- Organisation des sélectifs Wushu
- Organisation de compétitions
- Formation des entraîneurs de club
- Formation et certifications des Assistants Moniteurs et moniteurs (CAM, CMB)
- Soutien à la mise en place de nouvelles activités dans les clubs (raquettes chinoises-Roliballpar exemple)



Rôle des clubs

- Inciter à la formation des dirigeants et enseignants
- Proposer de nouvelles disciplines au sein du club
- Etudier la faisabilité sur la mutualisation d'emploi
- Participer aux événements et aux instances régionales
- Être partenaire pour l'organisation d'événements régionaux



## ADAPTATION SOCIÉTALE

### Ancrer nos arts dans notre temps et pour tous les publics

Dans un monde en constante évolution, la Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois (FFAEMC) s'engage activement à intégrer les enjeux sociétaux majeurs au cœur de sa démarche.

Le développement durable, la prévention des violences dans le sport, la promotion de la mixité et de l'inclusion — notamment des publics fragilisés ou en situation de handicap — sont autant de priorités inscrites dans son action.

La fédération œuvre également pour le bien-être général et professionnel de ses pratiquants, tout en mettant en place des dispositifs de prévention et de retour en santé.

Ces engagements traduisent une volonté forte : faire des arts énergétiques et martiaux chinois un espace sûr, équitable et bienveillant, au service de chacun.

Les clubs de la FFAEMC, en fonction de leur histoire, du profil de leur(s) enseignant(s), proposent une multiplicité d'activités (disciplines, écoles, courant d'enseignement, tranches d'âge touchées...) qui constitue une des richesses de la Fédération (tant dans les disciplines que dans les formes de pratique).

#### Objectifs stratégiques

1. Promouvoir l'aspect santé de nos disciplines
2. Adapter les pratiques au handicap
3. Veiller à la mixité des pratiques et des encadrants
4. Établir les moyens pour le respect d'un cadre éthique aux pratiquants
5. Respecter les différentes chartes engageant la fédération

CIBLES



- Grand public
- Seniors
- Handicap
- Etablissements de santé
- Comités d'entreprises

- **Certificat Santé**
- **Publications et conférences fédérales santé**
- **Partenariat** (Colosse aux pieds d'argile, FFHandisport,...)
- **Commission spécifique** au Handicap
- **Développement du Tuishou** adapté
- **« Bouton d'alerte »** sur le site fédéral pour les signalements
- **Module de formation des encadrants** sur les violences dans le sport
- **Prise en compte des différentes chartes** dans les contenus des formations et dans l'organisation des évènements
- **Veiller au respect de la mixité** dans les supports de communication

#### Zoom sur quelques actions fédérales

#### La mise en œuvre dans les territoires



Rôle des comités

- Être les relais des campagnes de communication nationales
- Valoriser les atouts de nos disciplines vers les partenaires territoriaux
- Désignation des référents santé, handicap, développement durable,...
- Veiller à favoriser la mixité dans les instances et les évènements



Rôle des clubs

- Être les relais des campagnes de communication régionales et nationales
- Favoriser l'inclusion
- Sensibiliser aux gestes éco-responsables et éthiques



## HAUT NIVEAU ET COMPÉTITIONS

### Faire rayonner nos pratiques en France et à l'international

Le Wushu compétitif est exigeant en termes d'engagement physique et de temps.

Il est indispensable de former les enseignants pour qu'ils préparent et accompagnent au mieux les athlètes tout en respectant leur intégrité.

L'amélioration des performances à l'international passe par la professionnalisation des acteurs de la filière de Haut niveau, et une formation continue des entraîneurs et des juges-arbitres.

La participation à de nombreuses compétitions internationales associée à des prestations et des résultats corrects des Équipes de France facilitera la participation de représentants français aux instances européennes et mondiales.

Par ailleurs, la diversité des disciplines, styles et écoles nécessite des épreuves adaptées au sein de championnats traditionnels. La participation à ces championnats est une condition indispensable pour bénéficier de l'imprimatur fédéral dans les compétitions traditionnelles internationales très courues par les clubs.

#### Objectifs stratégiques

1. Renforcer la présence de la France à l'international
2. Améliorer le niveau de performance
3. Optimiser les dispositifs de détection et sélection
4. Accompagner les athlètes dans leur parcours et leurs projets professionnels
5. Élargir le sponsoring

**CIBLES**

- Clubs
- Comités régionaux (bénévoles)

- Participer à la direction de la WKFE (commission performance)
- Organiser des compétitions européennes (WKFE en 2026, Europa taichi en 2027)
- Professionnaliser la cellule animant le Haut niveau
- Former les entraîneurs des clubs Wushu
- Faciliter l'obtention de duan en fonction des résultats en compétition
- Aider à la participation aux épreuves traditionnelles IWuF
- Créer des épreuves innovantes (battles, trophées)

#### Zoom sur quelques actions fédérales

#### La mise en œuvre dans les territoires



Rôle des comités

- Organiser des championnats sélectifs Sanda et Taolu (3 zones en 2023/ 4 en 2026 / 5 en 2029)
- Organiser des sessions de détection Sanda et Taolu
- Organiser des compétitions traditionnelles (taichi chuan, kungfu, wingchun, qigong)
- Former des juges-arbitres
- Chercher des sponsors locaux



Rôle des clubs

- Participer aux compétitions régionales
- Actualiser la formation des entraîneurs
- Encourager les athlètes
- Susciter des juges-arbitres

## Mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion :

- des principes du Contrat d'Engagement Républicain (CER)
- de l'éthique, Intégrité et lutte contre les discriminations

| Axe stratégique                                    | Actions mises en œuvre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Objectifs visés / Indicateurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Respect des lois de la République</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Signature obligatoire du CER par les clubs affiliés lors la demande de subvention</li> <li>Séances d'information sur les valeurs républicaines lors des formations d'encadrants.</li> </ul>                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>100 % des clubs affiliés demandant des subventions engagées sur le CER</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Préservation de l'éthique et de l'intégrité</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Commission éthique et déontologie</li> <li>Charte fédérale d'éthique et de déontologie (respect, loyauté, non-discrimination)</li> <li>Mise en place d'un "bouton d'alerte" (site fédéral) et d'une cellule d'alerte pour signalement d'abus ou comportements inappropriés</li> <li>Formation des encadrants sur les risques de dérives sectaires et les conduites à tenir.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>formaliser outil de bilan</li> <li>créer des supports de communication événementiels</li> <li>Communiquer vers les clubs via la lettre d'info</li> <li>Atelier en ligne ouvert aux clubs dans les conférences fédérales</li> <li>Module introduit dans toutes les formations de base</li> <li>Module sensibilisation dirigeants national et régional</li> </ul> |
| <b>Protection des mineurs</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des encadrants sur les préventions des violences</li> <li>Plan fédéral de prévention des violences dans le sport</li> <li>Obligation de produire un extrait de casier judiciaire B2 pour tous les intervenants auprès de mineurs</li> </ul>                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>100 % des encadrants vérifiés et référencés d'ici 2027</li> <li>Création de documents pédagogiques à destination des parents</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Lutte contre les discriminations (Mixité)</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de féminisation 2022</li> <li>Plan Handicap 2025 2028 en cours de conception</li> <li>Femme présidente FFAEMC</li> <li>Mixité au bureau et au CD Bureau 6/12 CD 13/26</li> <li>Majorité des femmes dirigeantes dans les régions 8/13</li> <li>Commission jeunesse</li> </ul>                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Séminaire des cadres régionaux sur la thématique du développement régional</li> <li>Parité H/F dans l'équipe des formateurs</li> <li>Valorisation des parcours féminins</li> <li>Rendre les femmes plus présentes dans la communication dans certaines disciplines</li> </ul>                                                                                   |
| <b>Lutte contre les discriminations (Handicap)</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombreuses expériences dans les clubs</li> <li>Commission Handicap</li> <li>Référente Handicap FFAEMC</li> <li>Expérience d'une formation enseignants</li> <li>Atelier Handicap dans évènement 2025 Tuishou</li> </ul>                                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser les expériences connues</li> <li>Recenser les expériences</li> <li>référents handicap régions</li> <li>Partenariat avec Handisport</li> <li>création d'un module Handicap : bases</li> <li>Création de modules spécifiques: audition, malvoyance,...</li> <li>Développer le Handi-Tuishou</li> <li>communication inclusive</li> </ul>                 |

## Mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion vis-à-vis de la politique de développement durable

| Axe stratégique                                                     | Actions mises en œuvre                                                                                                                                                                      | Objectifs visés / Indicateurs                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL</b>                         |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                               |
| <b>Offre d'une alimentation durable</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérimentation repas bio examens techniques et pédagogiques</li> </ul>                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>80% bio et/ou local accueil café; repas encadrement manifestations juges, arbitres,....</li> </ul>                                     |
| <b>Promotion des mobilités durables</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement des NDF des élus à 100% si voyages effectués en train 2nde classe</li> <li>80% déplacements mobilité durable</li> </ul>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajuster horaires manifestations</li> <li>Remboursement du pass Navigo à hauteur de 60% pour tous les salariés et stagiaires</li> </ul> |
| <b>Gestion responsable des déchets</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Écocups récupérés et réutilisés</li> <li>expérimentation gourdes métal fournies aux juges</li> </ul>                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de 98% de plastique à usage unique</li> <li>Écocups consignés pour assurer la restitution</li> </ul>                         |
| <b>Préservation des ressources en eau et en énergies</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Chauffage collectif à 19°C</li> <li>Ampoules led pour celles arrivées en fin de vie</li> </ul>                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Isolation locaux fédéraux (verrières)</li> <li>100% éclairage led siège fédéral</li> </ul>                                             |
| <b>Réduction de l'empreinte numérique</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de bilan réalisé</li> </ul>                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des salariés siège fédéral sur réduction de l'empreinte numérique</li> </ul>                                                 |
| <b>LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS</b>                            |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                               |
| <b>Promotion de l'inclusion et lutte contre les discriminations</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Référent handicap formé en 2024</li> <li>Plan de féminisation initié avec réalisation d'une enquête</li> </ul>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan statistique des actions handicap sur les actions nationales</li> <li>Bilan annuel national et régional</li> </ul>                |
| <b>Défense d'une cause solidaire</b>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune action mise en place sur 2024</li> </ul>                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des associations locales impliquées</li> <li>Mise en place d'une action sur 2025</li> </ul>                             |
| <b>Promotion de l'emploi et de la qualité de vie au travail</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Salariat entraîneurs Haut Niveau.</li> <li>Journées de travail à distance aménagées pour éviter temps de trajets.</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation continue des salariés</li> <li>Amélioration du cadre de travail</li> </ul>                                                   |
| <b>SENSIBILISER, MOBILISER, FORMER</b>                              |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                               |
| <b>Adoption d'une stratégie d'achats responsables</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipe des salarié.e.s acheteurs sensibilisée</li> </ul>                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation de tous les salariés</li> <li>Liste de fournisseurs locaux</li> </ul>                                                  |
| <b>Association des partenaires</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>80% des salarié.e.s sensibilisés</li> </ul>                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation Instances dirigeantes régionales</li> <li>Implication REGIONS CLUBS</li> </ul>                                         |
| <b>Sensibilisation au développement durable</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion informative pour informer les salariés des engagements de la charte</li> <li>Vente de gourdes aux participants des manifestations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Actions de sensibilisation nationales (Réunion pour informer les élus des engagements contenus dans la charte signée)</li> </ul>       |
| <b>Formation au développement durable</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Une salariée formée via Nicomak</li> </ul>                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des salariés</li> <li>Formation des élus des instances dirigeantes</li> </ul>                                                |
| <b>Expérimentation de solutions éco-responsables</b>                |                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une liste d'éco-gestes à rappeler sur chaque convocation et/ou annonce d'évènement</li> </ul>                                 |
| <b>Programmation d'une stratégie de développement durable</b>       |                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Outil bilan à élaborer</li> <li>Bilan à incorporer dans l'ordre du jour de l'AG Ordinaire</li> </ul>                                   |

Mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion vis-à-vis de la gouvernance – FFAEMC

| Élément                         | Description / Illustration                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vision stratégique              | <ul style="list-style-type: none"><li>Projet fédéral 2025–2028 centré sur la structuration, formation, le Haut Niveau, le développement des disciplines et l’inclusion.</li></ul>                                                    |
| Gouvernance démocratique        | <ul style="list-style-type: none"><li>Comité directeur national et comités régionaux élus, représentation des territoires (y compris TUM), commissions thématiques ouvertes aux clubs.</li></ul>                                     |
| Transparence                    | <ul style="list-style-type: none"><li>PV d’AG, rapports financiers accessibles, réunions de Comité Directeur accessibles aux licenciés et clubs.</li></ul>                                                                           |
| Gestion financière              | <ul style="list-style-type: none"><li>Évolution budgétaire suivi à chaque Comité Directeur.</li><li>Exercice annuel contrôlé par un commissaire aux comptes.</li></ul>                                                               |
| Développement territorial       | <ul style="list-style-type: none"><li>Chaque année, +8 % de nouveaux clubs affiliés , +3% de licenciés</li><li>13 Comités Régionaux</li></ul>                                                                                        |
| Formation                       | <ul style="list-style-type: none"><li>Filière de parcours certifiants (CAM, CMB, CQP)</li><li>Formation complémentaire Santé reconnue par l'État</li><li>Digitalisation partielle de la formation</li></ul>                          |
| Éthique et inclusion            | <ul style="list-style-type: none"><li>Charte d'éthique et déontologie</li><li>Commission Handicap</li><li>Commission féminisation</li><li>Commission jeunesse</li></ul>                                                              |
| Innovation                      | <ul style="list-style-type: none"><li>Plateforme numérique pour la gestion fédérale (PANDA, ZENDOC, DENDREO, TEAMS)</li></ul>                                                                                                        |
| Reconnaissance institutionnelle | <ul style="list-style-type: none"><li>Agrément ministériel depuis 1998</li><li>Délégation ministérielle en 2022</li><li>Membre CNOSF depuis 2009</li><li>Subventions ANS annuelles et récurrentes</li><li>Membre de l'IWUF</li></ul> |

# ÉVALUATION

## Une évaluation au service de l'ambition fédérale et de la valorisation de son impact dans la promotion de l'activité sportive pour le plus grand nombre

### ... Une Fédération dynamique



- Une fédération qui compte plus de licenciés et de clubs : *évolution du nombre total, évolution par discipline*
- Une Fédération qui dispose de plus d'enseignants actifs : *nombre de personnes formées au cours de l'année*
- Une Fédération qui diversifie son offre : *nombre de participants aux formations complémentaires fédérales (santé, entreprise, éducation, ...)*

### ... Une Fédération structurée



- Des clubs et des Comités qui s'engagent en faveur du développement : *évolution du nombre de dossiers déposés dans le cadre du PSF*
- Une Fédération aux côtés des Comités régionaux : *participation de la FFAEMC aux temps forts des comités (AG, manifestations, actions, formations déconcentrées, ...)*
- Une cellule de Haut Niveau professionnelle qui prépare les athlètes pour le présent et l'avenir, *nombre de médailles*

### ... Une Fédération ouverte



- Des clubs et des Comités qui s'ouvrent et développent des actions vers les acteurs institutionnels locaux, et les acteurs de la santé, de l'entreprise et de l'éducation : *Correspondants locaux des commissions transverses (santé, entreprise, éducation)*
- Une Fédération qui rayonne et se rapproche des participants non fédérés, *les identifie (ATP) et les fidélise (licence).*

### ... Une Fédération attractive



- Des formations diversifiées (complémentaires, nouvelles) : *nombre de formations proposées*
- Une reconnaissance accrue des clubs : *nombre de clubs labellisés*
- Pourcentage du budget fédéral dédié à la communication



Point de convergence d'enjeux clés pour le développement de la FFAEMC, ce projet fédéral appelle à une politique fédérale ambitieuse, fondée sur l'implication des acteurs, l'ouverture des pratiques à un large public et une professionnalisation accrue de son organisation.

Le développement, la structuration, l'ouverture et l'attractivité des disciplines de la FFAEMC constituent des marqueurs clés de l'ambition fédérale et seront mesurés à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

L'évaluation aura également pour enjeux de rendre compte du poids réel de la Fédération dans le paysage sportif français et de montrer la plus value de ses disciplines permettant un accès de l'activité physique et sportive au plus grand nombre.

# NOS LEVIERS D'ACTION

La mise en œuvre de ce projet de développement fédéral implique également la mobilisation de moyens et l'engagement de la Fédération et de ses structures dans une dynamique de développement. Des moyens humains, financiers et organisationnels devront être mobilisés et constituent des leviers incontournables pour la réussite de la stratégie fédérale et l'atteinte des objectifs fixés.



## 01

### L'agent de développement

L'accompagnement des comités et des clubs exigera le renforcement de nos ressources, notamment sur une fonction d'agent de développement.

## 02

### L'organisme de Formation

Le rôle et l'action de l'OF seront renforcés pour permettre à l'institut de formation d'être un levier stratégique et économique clé pour la Fédération

## 03

### Communication

La FFAEMC poursuit sa politique de diversification des médias à destination des différents publics

## 04

### Les partenariats

L'ouverture vers, les fédérations et les structures partenaires, les sponsors facilitent le développement et la reconnaissance de nos disciplines



# Le geste juste



Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois  
27 rue Claude Decaen 75 012 PARIS  
[ffaemc.fr](http://ffaemc.fr)